

## Courriel 93

----- Message transféré -----

**Sujet** :A l'attention de Madame Le Du, enquêtrice publique.

**Date** :Sat, 9 Jan 2021 00:31:15 +0100

**De** :Monique Le Moal <[moniquelemoal@orange.fr](mailto:moniquelemoal@orange.fr)>

**Pour** :[mairie.le.saint@gmail.com](mailto:mairie.le.saint@gmail.com)

Bonjour Madame,

Merci de bien vouloir enregistrer ma déposition concernant l'enquête publique pour la carrière de Kernambigot en Le Saint.

Comment peut-on justifier économiquement le développement de cette carrière pourvoyeuse de granit de qualité pour produire un matériau bas de gamme: du granulat?...et par ce fait:

- IMPACTER GRAVEMENT l'activité agricole de 11 exploitations et celle de 7 personnes dans le domaine du tourisme.
- NUIRE A L'ENVIRONNEMENT d'une zone classée NATURA 2000 par la pollution inévitable de l'eau et de la campagne.
- RENDRE INVIVABLE LE QUOTIDIEN DES RIVERAINS par la poussière et le bruit générés par cette activité. Déprécier leurs biens immobiliers.

Ce projet va à l'encontre de l'intérêt économique de la région, avec le plus grand mépris pour la population concernée, pour les ressources naturelles également: un granit réputé.

On verrait mieux un développement qualitatif de la carrière pour des produits plus nobles, plus élaborés pour l'habitat et donc plus rentables.

Monique Le Moal

ROSTRENEN